

**RESUME DES DELIBERATIONS
ADOPTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DANS SA SEANCE DU 05/04/2023**

31, rue des Martyrs
de la Résistance
BP 70045
76210 Bolbec

02 35 38 23 23

www.bolbec.fr

Publication : 17.04.2023

LE CONSEIL,

DESIGNE Monsieur Christophe BERTRAND comme secrétaire de séance.

œ

APPROUVE le procès-verbal des délibérations adoptées lors de sa séance du 27.02.2023.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, l'approbation d'un règlement budgétaire et financier.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion – exercice 2022 – Budget principal : CCAS.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, le compte administratif 2022 – Budget principal : CCAS.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, l'affectation du résultat de l'exercice 2022 – Budget principal : CCAS.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, le budget primitif 2023 – Budget principal CCAS.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, la subvention de fonctionnement au budget annexe : Résidence Autonomie les Sources – année 2023.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, les subventions d'équipement et de fonctionnement au budget annexe : Chantier d'Insertion – année 2023.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion – exercice 2022 – Budget annexe : Résidence Autonomie les Sources.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, le compte administratif 2022 – Budget annexe : Résidence Autonomie les Sources.

œ

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ont pris acte de la délibération portant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2022 – Budget annexe : Résidence Autonomie les Sources.

☞

APPROUVE, à l'unanimité, le budget primitif 2023 – Budget annexe : Résidence Autonomie les Sources.

☞

APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion – exercice 2022 – Budget annexe : Résidence Autonomie le Val Fleuri.

☞

APPROUVE, à l'unanimité, le compte administratif 2022 – Budget annexe : Résidence Autonomie le Val Fleuri.

☞

APPROUVE, à l'unanimité, l'affectation du résultat de l'exercice 2022 – Budget annexe : Résidence Autonomie le Val Fleuri.

☞

APPROUVE, à l'unanimité, le budget primitif 2023 – Budget annexe : Résidence Autonomie le Val Fleuri.

☞

APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion – exercice 2022 – Budget annexe : Chantier d'Insertion.

☞

APPROUVE, à l'unanimité, le compte administratif 2022 – Budget annexe : Chantier d'Insertion.

☞

APPROUVE, à l'unanimité, l'affectation du résultat de l'exercice 2022 – Budget annexe : Chantier d'Insertion.

☞

APPROUVE, à l'unanimité, le budget primitif 2023 – Budget annexe : Chantier d'Insertion.

☞

APPROUVE, à l'unanimité, l'adhésion du CCAS au groupement de commande avec l'UGAP pour un marché de fourniture, acheminement de l'électricité et services associés – Convention avec l'UGAP – Autorisation de signature.

☞

APPROUVE, à l'unanimité, la fourniture de denrées alimentaires – lot n°5 : Produits laitiers et OVO produits. Avenant n°01 à l'accord-cadre n°22022 avec le titulaire SYSCO France.

☞

APPROUVE, à l'unanimité, les subventions aux associations – année 2023.

☞

APPROUVE, à l'unanimité, la présentation du plan de formation du personnel du CCAS de BOLBEC.

☞

L'ordre du jour étant épuisé et, en l'absence de question, la séance est levée à 20 heures.

☞

POUR EXTRAIT CONFORME

Bolbec, le 5 avril 2023

Le Président du CCAS
Christophe DORÉ.



